

La constitution, la gestion et la transmission du patrimoine privé ou professionnel rendent nécessaire la prise de décisions majeures.

Or l'évolution incessante et la complexité croissante de la réglementation juridique et fiscale impliquent impérativement la définition d'une stratégie adaptée à chaque cas particulier.

Nos équipes d'Avocats, animées par des spécialistes expérimentés, sont en mesure de vous assister à chaque étape de ce processus dans le cadre d'une démarche de conseil pluridisciplinaire et prospectif intégrant les enjeux de la maîtrise des risques de l'entreprise, de la préservation du pouvoir de décision et de la transmission générationnelle du patrimoine.

Dans ce contexte, nous serons à même de vous proposer une structuration juridique et fiscale adaptée impliquant la mise en place de véhicules de gestion éprouvés : sociétés holding familiales, sociétés foncières passibles de l'IS, pactes Dutreil, démembrements de propriété, assurance-vie, donations-partages, optimisation ISF.

### **◆ Domaines d'intervention**

Nos interventions peuvent comprendre les opérations suivantes :

- ❑ Elaboration de bilans et audits patrimoniaux (recensement des actifs, identification des marges de restructuration, définition de la stratégie de transmission)
- ❑ Optimisation fiscale de la constitution du patrimoine privé et professionnel (choix des structures juridiques, choix du régime fiscal)
- ❑ Optimisation fiscale de la transmission du patrimoine privé et professionnel (restructuration, donations, successions, démembrement, exonération de plus value)
- ❑ Constitution, gestion et transmission du patrimoine immobilier privé et professionnel (planification fiscale prévisionnelle, diminution des revenus fonciers, détermination des stratégies de cession et de donation)
- ❑ Stratégies de protection du conjoint survivant et des héritiers
- ❑ Gestion fiscale du départ à la retraite (adaptation de la gouvernance des entreprises, optimisation ISF, préservation du niveau de revenu, bouclier fiscal)